



Rien ne sert de courir

Bulletin de liaison Natura 2000

Numéro 2 - Janvier 2018

Édito

En octobre 2013, vous receviez dans votre boîte aux lettres le premier numéro de **Rien ne sert de courir**. Vous y appreniez, pour certains, l'existence d'un site Natura 2000 et d'une petite tortue sympathique sur votre commune. En un peu moins de cinq ans, des actions ont été réalisées pour maintenir sur le secteur les conditions d'accueil favorables à la Cistude d'Europe. Ceci n'aurait pas pu être possible sans le concours de multiples acteurs qui se sont investis de leur plein gré sur différents sujets. Agriculteurs, associations environnementales, propriétaires d'étangs, services de l'État et élus ont travaillé de concert dans un même objectif.

Mais si nous parlons de Cistude, il ne faut pas oublier que cet investissement va au-delà de l'espèce, car il est aussi et surtout pour le territoire. En effet, c'est une belle opportunité qui se présente là pour le valoriser.

Je vous invite donc à parcourir cette lettre et à découvrir ce qui a pu être fait autour de chez vous ces quelques dernières années, sur le site Natura 2000 des étangs à Cistude d'Europe du Charolais.

Pascal PERRON

Président du comité de pilotage
du site Natura 2000



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Quoi de neuf sur le site natura 2000 depuis 2013 ?

La commune de Martigny - le - Comte est la structure animatrice du site Natura 2000. Elle a délégué la mise en place des actions au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne qui suit les orientations du document d'objectifs (consultable en mairie ou sur le site internet de la DREAL Bourgogne - Franche - Comté dans le Tableau de bord des sites Natura 2000). Les financements proviennent de l'Europe et de l'État. Retour en images sur quelques actions réalisées.

Études scientifiques



Relâché d'un individu après marquage

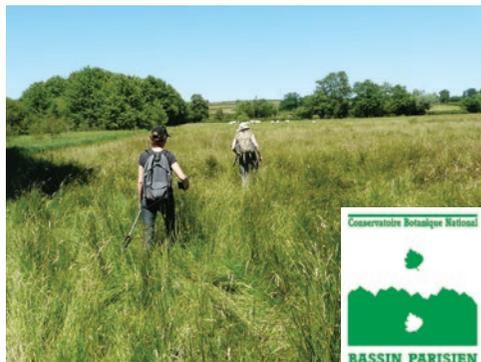
Prises de mesures d'une Cistude



La Cistude est une tortue aux mœurs très discrètes. Beaucoup d'informations manquent encore, d'où le besoin d'améliorer les connaissances.

Des **études des populations de Cistudes**, par capture, ont été réalisées sur les étangs du site (**Grand Baronnet, Petit Baronnet, Rousset et Pierre Poulain**) par la Société d'histoire naturelle d'Autun. En plus de caractériser les populations (nombre d'individus, âge, sex-ratio...), ces études ont mis en évidence que les tortues se déplacent entre les étangs du Grand et Petit Baronnet et du Rousset.

La **végétation**, parfois rare et protégée, **évolue** en fonction des conditions de **gestion**. C'est pourquoi elle est **étudiée** et suivi au fil de temps.



Etude d'une prairie humide autour du Rousset en collaboration avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien



Relevés de végétation autour de l'étang du Grand Baronnet

Communication et sensibilisation

Articles de presse, animations grand public, soirées conférences... sont autant de moments de partage et d'informations qui ont été vécus sur le site.



Animation grand public sur le thème des amphibiens sur la commune de Martigny - le - Comte en 2015



Panneau d'information implanté au bord de l'Étang du Rousset en 2014

Actions de gestion

Les prairies et les mares ont pu bénéficier d'une **mesure agricole en faveur de la Cistude** (voir p. 5) : à droite, diminution du nombre de bêtes sur la prairie et ci-dessous, clôture prochaine d'une partie de la mare pour éviter le surpiétinement des berges.



Suivi de la vie du site Natura 2000

Présence aux **vidanges d'étang** : à gauche en 2014 sur le Grand Baronnet et à droite en 2015 sur Pierre Poulain



Pêche au filet



Tri du poisson

Les étangs du site Natura 2000 sont privés et seul celui du Rousset est ouvert au public. Merci de respecter le droit à la propriété privée.

Quand la profession agricole s'engage pour la protection de la Cistude

Les **mesures agri-environnementales (MAE)** sont un outil agricole qui vise à mettre en place des modes d'**exploitation** d'une parcelle en **adéquation** avec la **biodiversité** du site Natura 2000. Sur la base du **volontariat**, les agriculteurs ont le choix de s'impliquer ou non dans le dispositif. Si tel est le cas, un cahier des charges est à respecter sur la parcelle en échange d'une **compensation financière** pour **couvrir la perte** que peuvent représenter les pratiques engagées.

Sur le site Natura 2000 des étangs à Cistude d'Europe du Charolais, les **agriculteurs** se sont **fortement mobilisés** puisqu'en 2016 et 2017, **onze** d'entre eux ont signé des mesures en faveur de la biodiversité patrimoniale, pour une surface de **145 hectares** et **5 mares** soit 43 % de la surface agricole du site Natura 2000 et cinq mares.

Voici une présentation synthétique des mesures engagées et leur objectif :

Type de mesure	Justification de la mesure	Surfaces ou unités engagées
Diminution du nombre de bêtes sur la parcelle	Diminuer le tassement du sol induit par le piétinement bovin pour faciliter la ponte de la Cistude qui creuse un trou dans le sol	125 ha
Reconversion de cultures en prairies	Les Cistudes pondent dans les cultures mais elles ne savent pas que cet endroit n'est pas propice : la température du sol n'est pas assez importante pour le développement des œufs et le labour conduit à leur destruction.	7 ha
Entretien de mares	Les jeunes Cistudes utilisent les mares pour leur croissance lors des premières années afin d'éviter les prédateurs (poissons...).	5 mares
Entretien de prairies humides	Ces prairies très humides sont d'intérêt européen car elles sont rares et accueillent des plantes patrimoniales (Trèfle d'eau, etc.)	8 ha



Prairie paratourbeuse en queue d'étang du Rousset entretenue par un pâturage extensif grâce à une mesure agri-environnementale

Rencontre avec un agriculteur

M. Villerot, à Pouilloux, est un des onze agriculteurs ayant signé des MAE sur le site Natura 2000. Il nous explique pourquoi.

Pourriez-vous nous présenter votre exploitation s'il vous plaît ?

C'est une ferme d'élevage de bovins charolais et de chèvres.

Qu'est-ce que vous avez dû faire dans le cadre des MAE ?

Diminuer le nombre de bêtes sur les parcelles proches de l'étang de Pierre Poulain et faire des travaux sur une mare (curage et reprofilage des berges).

Quel est votre intérêt à signer des MAE ?

Les pratiques étaient quasiment similaires à ce qui était demandé, l'effort était donc faible pour agir en faveur de l'espèce. Il y avait aussi un aspect financier attractif.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Pour les prairies non, il a fallu revoir comment équilibrer le nombre de bêtes dans la parcelle. Les travaux des mares ont été plus difficiles car lourds par rapport à la compensation financière.

Quel est votre avis global ?

Ce n'est pas compliqué à mettre en place dans un système d'élevage et ça permet de faire changer les mentalités. Les agriculteurs aussi sont impliqués dans la protection de la nature.

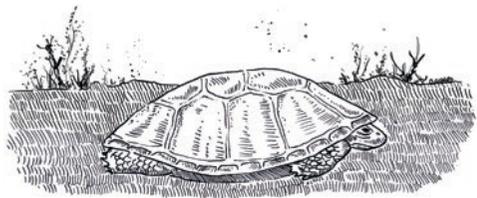
Faire connaissance avec une tortue



De fin février à début mars : sortie de l'hivernation et premiers accouplements dans l'eau.



De novembre à mars : c'est l'hivernation dans la vase ou dans la végétation aquatique (entre les racines des saules par exemple) afin de garder sa température constante.



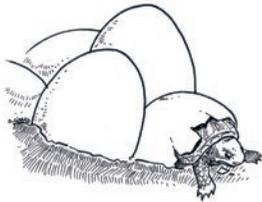
Reconnaissable à sa couleur vert foncé ainsi que ses tâches jaunes sur la tête, le cou et les membres, la Cistude d'Europe est une hôte discrète des mares, étangs, marais mais aussi des cours d'eau.



De mi-mai à mi-juillet : c'est la **ponte des œufs** dans un trou profond d'une dizaine de centimètres, que la femelle aura creusé dans le sol à un endroit bien exposé au soleil (prairies, buttes de terre, digues, chemins). La température des nids détermine le sexe des jeunes.

L'éclosion des œufs s'effectue à l'automne de la même année de ponte.

En Bourgogne, ce n'est souvent qu'au printemps suivant que les jeunes vont quitter le nid.



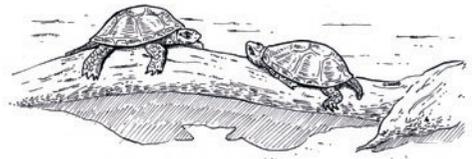
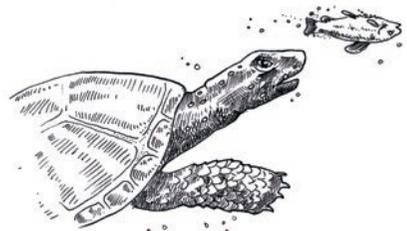
On estime à 1 chance sur 100 la probabilité qu'un œuf aboutisse à un adulte reproducteur (ponte infructueuse, prédation des œufs et des juvéniles, destruction des nids, écrasement des individus, etc.).



Jeune Cistude de quelques semaines lors d'une étude

Un peu de physiologie

La Cistude d'Europe est principalement carnivore. C'est dans l'eau qu'elle trouvera l'essentiel de ses proies : insectes, mollusques aquatiques, crustacés, œufs d'amphibiens et de poissons et même poissons morts.



Espèce ectotherme, c'est-à-dire incapable de réguler sa température corporelle par elle-même, elle prend de longs bains de soleil sur des branches basses ou des digues pour se réchauffer et emmagasiner l'énergie nécessaire à ses activités.

Quelle compatibilité des projets avec les sites Natura 2000 ?

Les **activités humaines** peuvent avoir des **incidences** sur notre environnement : **altération** d'un milieu naturel, **perturbation** d'une ou plusieurs espèces à intérêt européen.

Sur les sites Natura 2000, il existe un outil d'évaluation des incidences, qui permet de concevoir les **projets** les plus **compatibles** possibles avec la préservation des milieux naturels et des espèces.

Peuvent être concernés par l'évaluation des incidences :

- les **documents de planification** (Plans locaux d'urbanisme, etc.)

- les projets **d'activité** ou **d'aménagement** (demande de permis de construire, etc.)

- les **manifestations** ou **interventions dans le milieu naturel** (rencontres sportives, vidange d'étang, retournement d'une prairie, etc.).

Un **formulaire** est alors à remplir et à déposer à la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de vérifier la compatibilité du projet avec les enjeux du site. L'**animatrice** du site Natura 2000 est là pour vous **aider** à compléter ce document, n'hésitez pas à la contacter.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez à pas à nous contacter :

Cécile Diaz

Animatrice du site Natura 2000

Conservatoire d'espaces naturels
de Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs

21600 FÉNAV

03 80 79 25 99 - 06 23 80 61 39

cecile.diaz@cen-bourgogne.fr

Mairie de Martigny - le - Comte

Bourg

71200 MARTIGNY - LE - COMTE

03 85 24 42 93

mairie.martignylecomte@wanadoo.fr

Lettre d'information réalisée pour la commune de
Martigny-le-Comte par :



Document réalisé grâce au soutien financier de :

